



Municipalité d'Hermenches

Informations tous ménages

no 1 / 2013

- Prochaines rencontres
- Rappels sur la vie au village
- Diverses informations sur la Commune

À votre agenda :

Aucune demande particulière n'est parvenue à ce jour.

Prochain Conseil Général : le jeudi 20 juin 2013

Conseil Général

La séance du Conseil Général prévue le 14 mars n'aura pas lieu. Le préavis prévu pour le règlement de la déchetterie est reporté à la séance de juin, en même temps que les comptes communaux.

Vous savez que les séances du Conseil Général sont ouvertes à tous les citoyens habitant la Commune et que votre avis nous intéresse.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet « www.hermenches.ch ». Vous y trouverez le règlement du Conseil, ainsi que tous les autres règlements et plein de renseignements sur la Commune.

Accueil des nouveaux habitants

À l'occasion de la fondue du 15 décembre 2012, la Municipalité a invité tous les nouveaux habitants de la commune, arrivés en 2012. Il s'agissait de 18 adultes et plusieurs enfants. Six personnes ont répondu à notre invitation !

Nous avons eu du plaisir à les accueillir autour d'un apéritif au collège, où nous avons pu leur présenter brièvement notre commune, puis nous sommes descendus ensemble au battoir pour y déguster la fondue du groupe animation.

Ce fut très convivial et nous souhaitons encore à tous ces nouveaux habitants de trouver leur place dans notre communauté et de se sentir bien à Hermenches.

Fête de Noël au battoir

Pour la première fois le 22 décembre 2012, nous avons fêté, comme avant, le Noël du village, tous ensemble !

Les enfants, leurs parents et grands-parents, ainsi que les aînés du village, nous étions tous au battoir un peu serrés mais combien la fête fût chaleureuse !

Nous avons tous apprécié la présence en voix du chœur d'hommes, les paroles de notre diacre, B. Gobalet, ainsi que le jeu vivant des enfants dirigés par madame Tschantz, que nous remercions encore une fois vivement pour son dévouement.

À refaire sur le même modèle en 2013 !

Culte de l'enfance

Madame Tschantz reçoit les enfants dès 4 ans tous les vendredis au retour du bus de Moudon et les réunit au collège jusqu'à 17h30. Ils reçoivent un petit goûter, ils lisent, chantent et jouent sur un sujet biblique.



Tous les enfants sont les bienvenus !

A tous les parents d'élèves

L'accompagnement dans le bus postal pour les trajets de 8h, 12h et 14h a été reconduit jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les personnes qui s'en chargent sont M. F. Martos, Mmes M. Delay, M. Peigne, S. Crausaz et K. Weber Cavin.

La surveillance des élèves d'Hermenches (pour les -2/+2) dans la cours d'école entre l'arrivée du bus et le début de l'école à 8h et de la fin de l'école jusqu'à l'arrivée du bus à 16h est assurée par l'association Graine de Curieux jusqu'à la fin de l'année scolaire également.

La question de la mise en place d'un transport privé pour l'année suivante est à l'étude au comité de direction de l'AIMLE.

Invitation à la soirée jeux

Depuis plusieurs années, le groupe animation organise avec succès une soirée jeux, **les 1^{er} mardis du mois au collège.**

L'ambiance y est sympathique, c'est une bonne soirée entre amis des cartes, des pions, des échecs, du scrabble et autres jeux !

On discute, on joue, on prend une consommation et on se fait plaisir !

Venez nombreux, faites-vous plaisir !

Le groupe animation

Système d'alarme par SMS

Rappel : La Municipalité vous a proposé de mettre sur pied un système d'alarme par SMS pour pouvoir, en cas de problème (par ex. une coupure d'eau ou de courant imprévue) et en cas de danger, avertir rapidement toute la population du village.

Or, à ce jour nous n'avons reçu que très peu de numéros de portable. Il serait important que nous ayons un maximum de réponses, en vous assurant à nouveau que ce numéro serait réservé à l'usage exclusif de ce système d'alarme.

Communiquez-le nous par internet à admin@hermenches.ch ou directement au bureau communal aux heures d'ouverture. Merci d'avance de votre confiance.

Remboursement d'une part de l'impôt communal

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire rembourser 6 % des acomptes de l'impôt communal payés dans les délais fixés par le Canton.

Nous vous communiquons les règles qui seront appliquées pour les impôts 2012 :

- L'acompte doit avoir été payé à l'échéance officielle (12 tranches)
- Le contribuable doit être domicilié à Hermenches en résidence principale au 01.01.2012 **et** au 31.12.2012.

Pratiquement, nous vous demandons de remettre au boursier communal (boîte aux lettres du collège ou aux heures d'ouverture du bureau) :

- une copie du document «**Relevé de compte (BVR+)**» reçu fin janvier 2013 (avec la fourre pour la déclaration d'impôt)
- une copie du document «**Calcul des acomptes 2012**» reçu courant décembre 2011
- un numéro de compte (CCP ou banque) pour le paiement.

Le délai pour le remboursement est fixé au 30 juin 2013.

Congélateur public

Le village possède un congélateur public, où nous avons encore quelques casiers à votre disposition.

Les casiers sont loués Fr. 50.- par année, au prorata des mois écoulés. Pour obtenir une clé, adressez-vous à Marlène Rod Trauffer (078 630 06 55) ou au bureau communal.

Lors d'un contrôle des cases louées, nous avons découvert 4 casiers occupés, sans qu'on ait le nom de l'utilisateur. Aussi ceux qui sont concernés sont priés de s'annoncer au même numéro que ci-dessus.

Merci d'avance de votre compréhension.

Sans nouvelles du/des détenteur/s, d'ici au 31 mars, nous serons dans l'obligation de vider ces casiers !

Il s'agit des numéros suivants : 20 - 23 - 41 - 104

Déchetterie

La déchetterie fonctionne avec satisfaction, les nouveaux surveillants sont appréciés de tous et assurent un tri optimal des déchets.

Pour rappel : la taxe au sac ainsi que le règlement qui l'accompagnera sera proposé au conseil de juin.

L'horaire d'été entre en vigueur, **le mercredi 3 avril** et sera appliqué jusqu'en octobre.

La déchetterie est ouverte aux horaires suivants :

**les mercredis de 18h à 20 h.
les samedis de 10h à 12h.**



Après tout ce froid, toute cette neige, nous allons vers le printemps et nous sommes heureux de vous l'annoncer !